

Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission : 02-janv.-2015 Date de révision : 08-janv.-2025

Version 4

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Produit n° 9902  
Nom du produit Calyculin A

### Contient

Nom chimique	Numéro d'index	N° CAS
Calyculin A (90 - 100%)	-	101932-71-2
Formule	C <sub>50</sub> H <sub>81</sub> N <sub>4</sub> O <sub>15</sub> P	
Masse molaire	1009.17 g/mol	

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Utilisation en recherche uniquement. Ne pas utiliser en diagnostic.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur (Applicable uniquement dans l'UE)	Fabricant
Cell Signaling Technology Europe B.V. Dellaertweg 9b 2316 WZ Leiden The Netherlands TEL: +31 (0)71 7200 200 FAX: +31 (0)71 891 0019	Cell Signaling Technology, Inc. 3 Trask Lane Danvers, MA 01923 United States TEL: +1 978 867 2300 FAX: +1 978 867 2400
Site Internet	www.cellsignal.com
Adresse e-mail	info@cellsignal.eu

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CHEMTREC** 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year  
+1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

Europe 112

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n ° 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 3 - (H301)
Toxicité aiguë par voie cutanée	Catégorie 3 - (H311)
Toxicité aiguë par inhalation	Catégorie 3 - (H331)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Catégorie 2 - (H315)

**2.2. Éléments d'étiquetage****Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H301 - Toxique en cas d'ingestion.

H311 - Toxique par contact cutané.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H331 - Toxique par inhalation.

**Declaración (s) de Precaución**

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330 - Rincer la bouche.

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

**SECTION 3 : Composition/informations sur les composants****3.1 Substances**

Formule

C<sub>50</sub>H<sub>81</sub>N<sub>4</sub>O<sub>15</sub>P

Nom chimique	N° CAS	% massique	N° CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Calyculin A	101932-71-2	100	-	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Skin Irrit. 2 (H315) Acute Tox 3 (H331)	aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin en cas de malaise.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Notes au médecin** Traiter les symptômes.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant
<b>Moyens d'extinction déconseillés</b>	Aucune information disponible

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Pour les non-secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.
<b>Pour les secouristes</b>	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement**  
**Méthodes de nettoyage**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.  
Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussières.  
Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

## **SECTION 7 : Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Porter un équipement de protection individuel.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire.

## **SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés**

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité à protection intégrale.

**Protection de la peau**

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

**Protection des mains**

Gants imperméables.

**Autres**

Gants imperméables Vêtements imperméables Vêtements à manches longues

**Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Aucune information disponible

## **SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique**  
**Couleur**

Solide - Poudre Cristalline  
Blanc

<b>Odeur</b>	Aucune information disponible	
<b><u>Propriété</u></b>	<b><u>Valeurs</u></b>	<b><u>Remarques • Méthode</u></b>
<b>pH</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Point de fusion /congélation</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Point d'éclair</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Inflammabilité</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	/	Aucune information disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Masse volumique et/ou densité</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Solubilité</b>	Aucune information disponible	
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Viscosité</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b><u>9.2. Autres informations</u></b>		
<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible	
<b>Masse molaire</b>	1009.17 g/mol	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Diméthyl Sulfoxyde, Éthanol	
<b>Teneur en COV</b>	Aucune information disponible	
<b>Densité de liquide</b>	Aucune information disponible	

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Polymérisation dangereuse</b>	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.
<b>Réactions dangereuses</b>	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

### 10.5. Matières incompatibles

Incompatible avec les acides et bases fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Ce matériel ne doit être traité que par la supervision étroite de ceux qui sont correctement qualifiés dans la manipulation et l'utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux. Il faut garder à l'esprit que les propriétés toxicologiques et physiologiques de ce composé ne sont pas bien définies.

**Toxicité aiguë inconnue**                      Aucune information disponible.

#### **Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation</b>	Toxique par inhalation.
<b>Contact oculaire</b>	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
<b>Contact avec la peau</b>	Toxique par contact cutané. Peut provoquer une irritation.
<b>Ingestion</b>	Toxique en cas d'ingestion.

**Symptômes**                                      Aucune information disponible.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**    Aucune information disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**    Aucune information disponible.

**Sensibilisation**                                Aucune information disponible.

**Effets mutagènes**                              Aucune information disponible.

**Cancérogénicité**                                Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction**            Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique**                Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée**                Aucune information disponible.

**Danger par aspiration**                        Aucune information disponible.

### 11.2. Informations sur d'autres dangers

Aucune information disponible.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Toxicité pour le milieu aquatique inconnue**    100% du mélange se compose de composants de dangers inconnus pour le milieu aquatique.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation**                              Aucune information disponible.

**Facteur de bioconcentration (BCF)**        Aucune information disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible.

**12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Déchets de résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément aux réglementations locales.
<b>Emballages contaminés</b>	Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.
<b>Autres informations</b>	Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

**IMDG/IMO**

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN3462
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	Toxins, extracted from living sources, solid, n.o.s. (Calyculin A)
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	6.1
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Aucun(e)
<b>14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI</b>	Non réglementé

**ADR/RID**

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN3462
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	Toxins, extracted from living sources, solid, n.o.s. (Calyculin A)
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	6.1
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Aucun(e)

**IATA**

14.1 Numéro ONU	UN3462
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Toxins, extracted from living sources, solid, n.o.s. (Calyculin A)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	6.1
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques (REACH)

#### SEVESO -Information Directive

Ce produit ne contient pas de substances identifiées dans la directive SEVESO.

#### Inventaires Internationaux

TSCA	-
DSL/NDSL	-
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	Est conforme
KECL	-
PICCS	-
AICS (Australie)	-

#### International inventories legend

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire  
**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques  
**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées  
**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles  
**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes  
**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées  
**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques  
**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

## SECTION 16 : Autres informations

#### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H301 - Toxique en cas d'ingestion  
H311 - Toxique par contact cutané  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H331 - Toxique par inhalation

**Procédure de classification** Jugement expert et détermination de la force probante des données.

Date d'émission : 02-janv.-2015

Date de révision : 08-janv.-2025

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.